

Examen d'admission aux maturités professionnelles : règlement 2018

- Seuls les élèves qui ont suivi le cours de préparation du début à la fin peuvent subir l'examen dans leur salle habituelle de cours; ceux qui ont abandonné en cours d'année ou qui ont plus de 5 absences effectuent leur test en salle 1.
- Les bureaux sont vides, à part le matériel remis par l'école et de quoi écrire.
- Natel, smartphone, montre connectée éteints, dans le sac, dans la veste, ...
- Toute tricherie ou tentative de tricherie constatée fera l'objet d'une EXCLUSION et d'une ANNULATION TOTALE de la session d'examen : l'admission en maturité pour l'année 2018-2019 sera, ainsi, refusée.
- Pas de formulaire ou autre livre (sauf pour le français, voir ci-dessous).
- L'élève rédige les examens à l'encre bleue ou noire, et avec soin.
- Sur la 1ère page des feuilles d'examen figurent LISIBLEMENT (en caractères d'imprimerie):
 - Nom et prénom,
 - Filière de maturité (MP Technique, architecture et sciences de la vie; MP Santé et social; MP Economie et services, type Economie; MP Economie et services, type Services; MP Arts visuels et arts appliqués; MP Nature, paysage et alimentation).

Pour les maths:

- Pas de calculatrice.
- Nous ne corrigeons que les feuilles d'examen remises au début de l'épreuve.
- Ne pas confondre les x (fois) avec les x (lettre x) :
 - sur les feuilles d'exercices, la différence est claire.
- Les deux derniers exercices (géométrie) ne sont que pour les sections Technique.

Au début de l'épreuve, l'élève reçoit :

- les feuilles d'examen (les exercices sont résolus sur ce document),
- des feuilles pour le brouillon qui sont remises au surveillant en fin d'épreuve.

Pour l'allemand:

- Pas de dictionnaire,
- L'examen est rempli directement sur le document d'examen remis.

Pour le français

- L'usage du dictionnaire est autorisé,
- L'élève recopie la citation choisie sur ses feuilles (remises au début de l'examen) après y avoir tracé des marges.

Remarque importante :

- Les résultats sont communiqués par écrit uniquement, le plus rapidement possible ; ils sont définitifs (non « négociables »).
- Les résultats seront normalement expédiés l'avant-dernière semaine de mai (23-25 mai), en courrier B ; ils devraient donc arriver à destination pour la fin mai. Si, à partir du 4 juin, aucune nouvelle n'a été donnée : contacter l'EPCA au numéro 027 606 43 15 ou à celui du secrétariat principal.